

PANIERES du BISTROT A TISSER
CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL
Du 10/01/2019 AU 27/06/ 2019
Soit 24 paniers de pains

Le présent contrat est à compléter et retourner en main propre aux producteurs, en 2 exemplaires (pour l'adhérent et le producteur), accompagné des chèques de règlement du contrat.

Les contractants :

Le producteur	L'adhérent	Le Bistrot à tisser
La Miecyclette, 193 av. Paul Santy, 69008 Lyon Contact: vassilis@lamiecyclette.fr Site: www.lamiecyclette.fr Tel : 09.72.31.52.08	Nom : Prénom : Mail : Tél :	Espace Elsa Triolet Rue Charles Richard 69003 Lyon Email : info@lebistrotatisser.fr

L'adhérent s'engage en son nom à régler d'avance l'achat de pains dans le cadre du présent contrat validé par le Bistrot à tisser.

Le producteur :

La Miecyclette est une boulangerie-pâtisserie en coopérative certifiée AB et Nature & Progrès. Nous sommes aujourd'hui 6 salariés et nous avons conçu notre projet avec un objectif de qualité écologique et gustative. La pâte est fabriquée à partir de farines issues de l'agriculture biologique et biodynamique, de levain naturel, de sel de Guérande certifié Nature & Progrès et d'eau filtrée. Elle est pétrie et façonnée à la main puis cuite dans un four à bois traditionnel. Le pain est ensuite livré aux professionnels, collectivités et groupements de particuliers en vélo-cargo.

Engagement du producteur :

Le producteur s'engage à :

- Approvisionner les adhérents en produits de sa fabrication dans les quantités, qualités, lieux et échéances fixés par le présent contrat.
- Etre présent aux distributions (1 fois par mois), à expliquer ses méthodes de production et à communiquer activement sur son activité.
- A partir de 50 kg de pains vendus dans un mois une réduction de 5% est appliquée (réduction déjà déduite du prix du panier cf tableau)

Engagement de l'adhérent

L'adhérent s'engage à :

- Verser une cotisation annuelle à l'association LE BISTROT A TISSER et à la régler d'avance,
 - Récupérer (ou faire récupérer) son panier chaque jeudi entre 18H et 20H.
 - En cas de départ en vacances possibilité de confier son panier à une personne de son choix ou de reporter son panier, et en récupérer deux lors d'une autre distribution.
- Cette solution est possible que si l'adhérent **prévient la Miecyclette au moins 8 jours avant la date de distribution.**
- Attention : **En cas de non retrait, aucun remboursement ne sera effectué.**

Les termes et modalités du contrat

Possibilité de prendre un panier chaque semaine ou tous les quinze jours (semaines paires cf * tableau) ou de prendre un demi-panier.

Chaque semaine vous recevrez un pain pour chaque panier choisi.

Tous les pains font **1 kilogramme**, sont produits avec des farines produites en biodynamie et broyées à la meule de pierre. **Plusieurs types de paniers** vous sont proposés.

Réduction de 5% déjà appliquée ci-dessous.

Choix	Type de paniers	Détails	Prix au kg
	Classique de la semaine	Pain classique changeant chaque semaine : Pain blanc / Pain demi-complet (farine de blé de type T80) / pain complet (farine de blé de type T110).	4.75€
	Spécial de la semaine	Pain spécial changeant chaque semaine : pain demi-complet + graines de tournesol et de lin / pain demi-complet + graines de sésame.	5.70€
	Gourmand de la semaine	Pain gourmand changeant chaque semaine : Pain demi-complet avec noix / pain demi-complet avec raisins et noisettes/pain petit épeautre	6.90€
	Pain du Bistrot	Chaque semaine à tour de rôle : pain classique / pain spécial / pain gourmand / pain classique.	5.53€
	Pain de petit épeautre	Farine bio T110 pur petit épeautre	7,03€
	Pain de votre choix (Choix d'un seul type de pain)	Pain demi-complet ou pain complet ou pain blanc. pain tournelin ou pain au sésame. pain noix ou pain raisins&noisettes.	4,75 5,70 6,84
	Rustine (65gr toutes les 3 semaines)	Farine bio T80, Noix bio, beurre bio, œufs bio, sucre bio, Miel bio	1,90
	Biscuit Noix (200g toutes les 3 semaines)	Farine bio T80, Noix bio, beurre bio, œufs bio, sucre bio	3,42€ le sachet (17,10 € le kg)
	Biscuit petit epeautre (200g toutes les 3 semaines)	Farine bio pur petit epeautre T110, beurre bio, œufs bio, sucre bio	3,42€ le sachet (17,10 € le kg)

Je récapitule ma commande pour la période du 10/01/19 au 28/06/19 inclus :

..... paniers de pains à € et panier biscuit à € pour un montant total de €.

Réglée en 1 fois (chèque prélevé à la signature du contrat), en 2 fois, ou en 5 fois.

Les chèques sont libellés à l'ordre de « La Miecycllette ».

Les règlements sont joints au présent contrat.

Calendrier des distributions 2019

(jour de distribution et nombre de paniers en fonction de la date de début de contrat / date livraison biscuit en grisé)

10 janvier *	17 janvier	24 janvier *	31 janvier	07 février *	14 février
24 paniers	23 paniers	22 paniers	21 paniers	20 paniers	19 paniers
21 février *	28 février	7 mars *	14 mars	21 mars *	28 mars
18 paniers	17 paniers	16 paniers	15 paniers	14 paniers	13 paniers
04 avril *	11 avril	18 avril *	25 avril *	02 mai	09 mai *
12 paniers	11 paniers	10 paniers	9 paniers	8 paniers	7 paniers
16 mai	23 mai *	6 juin *	13 juin	20 juin *	27 juin
6 paniers	5 paniers	4 paniers	3 paniers	2 paniers	1 panier
Pas de panier : Jeudi 03 janvier et jeudi 30 mai					

Fait en 2 exemplaires à le/...../201...

L'adhérent

La Miecycllette